



Séminaire international sur le thème : « Les pensées cachées du juriste »

Lieu : Nice – « Le Saint-Paul » - 29 Boulevard Franck Pilatte, 06300 Nice, France

Dates : 6 & 7 novembre 2025

Organisation : Ce séminaire s'inscrit dans le projet de recherche pluriannuel « Antecedent » ([programme IDEX UniCAjedi 2021-2026](#)) porté par Jean-Sylvestre Bergé, Université Côte d'Azur, CNRS, GREDEG.

Publication des travaux : Éditions Dalloz, collection Thèmes & Commentaires



Argumentaire

Les pensées cachées du juriste sont autant de pensées non explicitées qui peuvent avoir une incidence sur la manière de penser le droit, de le faire ou de le défaire.

Les pensées cachées peuvent être individuelles ou collectives. Elles peuvent être déclinées au passé, présent ou futur. Il peut s'agir de pensées étrangères au champ juridique ou au contraire qui lui sont étroitement liées.

Ces pensées sont cachées en ce sens que, jamais ou rarement, elles (ne) sont exprimées dans le cheminement de pensée, que ce soit de manière absolue, d'une manière devenue habituelle ou de façon plus ponctuelle.

Ces pensées cachées peuvent nourrir une réflexion sur le droit. Comprendre le droit en pareilles hypothèses, suppose, en effet, un travail d'explicitation de ces pensées cachées : leur sens, leur valeur et leur portée.

Enfin, l'approche des pensées cachées peut être conduite, soit en amont de leur identification, soit en aval de leur traitement par le droit, une fois qu'elles ont été dévoilées.

Organisé autour de différentes tables-rondes, le séminaire international, de dimension parfois pluridisciplinaire ou comparée, porte sur les grandes thématiques suivantes :

- pensées cachées et épistémologie, regards croisés en droit et en philosophie : quelle place l'épistémologie fait-elle, pourrait-elle faire aux pensées cachées ? dans quelles mesures ont-elles été ou non théorisées ? quelles sont les questions encore en suspens ? quelles sont les points en particulier qui méritent discussion ?
- pensées cachées du juriste sur les manières d'appréhender différentes matières ou spécialités du droit (droit économique, droit des obligations, droit constitutionnel, droit comparé) : la construction du savoir juridique autour de matières ou de spécialités joue un rôle majeur ; pour certaines d'entre elles, prises en exemple, quels sens, valeur ou portée attribuer à des pensées cachées disciplinaires, hier, aujourd'hui ou demain ?
- pensées cachées du juriste dans la transmission académique des savoirs, d'une part, et les pratiques juridiques, d'autre part : l'université pas plus que le palais ne sont à l'abri des pensées cachées ; d'un point de vue rétrospectif ou prospectif, quels rôles les pensées cachées jouent-elles dans la transformation de la transmission des savoirs académiques ou des pratiques juridiques ?
- pensées cachées du juriste en termes d'acceptabilité sociale du droit en général et de l'intelligence artificielle en particulier : dans quelle mesure l'acceptabilité sociale du droit en général ou des outils d'intelligence artificielle dédiés à la solution juridique en particulier utilisent-elle les canaux de la pensée cachée du juriste ? Est-il possible d'y trouver matière à réflexion sur les ressorts non explicités d'un besoin d'acceptabilité sociale de plus en plus prégnant ?

Pour chaque table-ronde, des présentations synthétiques (1/2), portant, au choix de l'intervenant, sur une approche englobante du sujet ou sur une question en particulier, sont soumises à discussion (2/2). Des participants inscrits au programme des tables-rondes peuvent faire le choix d'endosser un rôle de discutant. Les débats sont ensuite élargis à l'assistance. Les textes de présentation/discussion feront l'objet d'une publication (Dalloz, collection Thèmes & Commentaires ; remise des contributions : fin février 2026).

Jeudi 6 novembre – Salle Matisse – conférences et pauses café

Accueil des participants : 9h

9h15 : Ouverture du séminaire - Jean-Sylvestre Bergé (UniCA)

Table-ronde 1 : 9h30-12h30 : Pensées cachées du juriste et épistémologie

Du droit et de la philosophie : Acte I - Alain Papaux (U. Lausanne), Sébastien Poinat (UniCA, IFRE)

Pause : 11h-11h15

Du droit et de la philosophie : Acte II - Frédéric Zenati-Castaing (U. Lyon 3), Carlos Lobo (CPGE Toulon)

12h30-14h – Pause déjeuner (*bar – terrasse*)

Table-ronde 2 – 14h00-18h30 : Pensées cachées du juriste : matières ou spécialités du droit

Droit économique : Henri Culot (UCLouvain, AIDE), Godefroy de Boiscuillé, Giulio-Cesare Giorgini (UniCA)

Droit des obligations : Pascal Ancel (U. Luxembourg), Eva Mouial (UniCA)

Pause : 16h-16h30

Droit constitutionnel : Arnaud Haquet (U. Rouen-Normandie), Marc Guerrini (UniCA)

Droit comparé : Eleonora Rajneri (U. Piémont Oriental), Gustavo Cerqueira (UniCA)

Vendredi 7 novembre – Salle Matisse – conférences et pauses café

Table-ronde 3 : 9h-12h30 : Pensées cachées du juriste : transmission académique des savoirs et pratiques juridiques

Pratiques juridiques : François Colonna d'Istria (CNAM Paris), François Molinié (avocat aux conseils, SLC), Augustin Boujeka (magistrat, Paris)

Pause : 10h30-11h

Transmission académique des savoirs juridiques : Anne-Sophie Chambost (Sciences Po Lyon), Ugo Bellagamba (UniCA), Jean-Sylvestre Bergé (UniCA)

12h30-14h – Pause déjeuner (*bar – terrasse*)

Table-ronde 4 – 14h-17h15 : Pensées cachées du juriste : acceptabilité sociale et intelligence artificielle

Acceptabilité sociale : Corinne Gendron (UQAM), Thomas Perroud (U. Paris 2)

Pause : 15h30-15h45

Intelligence artificielle : Hugues Bersini (ULB), Marina Teller (UniCA, DL4T), Julie Charpenet (UniCA)